

**Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation sur des projets de réserves de
biodiversité pour huit territoires dans la région
administrative de la Côte-Nord :**

**Particulièrement le cas de la réserve du Lac
Plétipi, un «vol» du futur économique de la Côte-
Nord de la part de MDDEP si la limite dans la
partie est n'est pas avantageusement modifié!**

Par

Eric Hurtubise, Pgeo, #912 OGQ

Forestville, Côte-Nord, Québec

9 janvier 2012

Le présent mémoire représente uniquement l'opinion personnelle de l'auteur et n'engage donc que lui.

1. Qui est l'auteur?

Eric Hurtubise est bachelier en géologie de l'Université de Montréal et a diplômé en 1991. Depuis 2002 l'auteur est inscrit à l'Ordre des géologues du Québec et possède le titre de professionnel. Il est domicilié à Forestville sur la Côte-Nord.

Dès le début de sa carrière et jusqu'à aujourd'hui l'auteur œuvre dans le domaine de l'exploration minière. A partir de 2001 jusqu'en début 2011 l'auteur a œuvré dans 2 organisme parapublique de la Côte-Nord (CERFO et CPDM) qui avait pour but de promouvoir, envers tous les interlocuteurs intéressés (individu, entreprise privé, entreprise public, organisation administrative (municipalité, MRC, CRÉ)), l'immense potentiel minier de la Côte-Nord. Pour ce faire, il a dû apprendre tous ses «secrets» et même en générer régulièrement des nouveaux!

Durant sa carrière, l'auteur a participé à des projets très varié tant pour les substances (or, cuivre, zinc, nickel, diamant, titane, fer, uranium, terres rares, pierre architectural, minéraux industriel), pour les régions (Abitibi, Jamésie, Côte-Nord, Afrique (Mali, Sénégal, Congo Kinshasa)), que pour les interventions (prospection, cartographie, échantillonnages sédiments-roches-termitières, forages, décapages, rédaction de rapport technique).

Depuis le début de 2011 l'auteur est travailleur autonome et il œuvre comme consultant. Finalement, également au début de 2011, avec l'aide d'un partenaire de la Côte-Nord l'auteur a mis sur pied une entreprise privée (incorporé) d'exploration minière nommé Ressources Grenville. Cette entreprise a son siège social à Baie-Comeau. Elle a déjà à son actif la découverte de zones présentant d'excellents potentiels miniers combinant phosphate-titane-fer-vanadium.

2. L'industrie minière au Québec et sur la Côte-Nord : quelques faits :

- L'industrie minière au Québec est un acteur économique de premier plan :
 - Elle procure 52 000 emplois directs et indirects.
 - Elle verse une rémunération moyenne de 42 % supérieure au salaire québécois moyen.
 - Elle compte plus de 3 800 fournisseurs, dont 1 800 dans la région de Montréal et 250 dans la région de Québec.
 - Elle contribue positivement à la balance commerciale du Québec :
 - des exportations de 8 milliards \$ en 2008.
 - une croissance moyenne des immobilisations de 8 % par an depuis 2000.
 - une contribution au PIB québécois de 7 milliards \$ en 2007.
- L'industrie minière au Québec constitue un secteur d'activité diversifié et dynamique :
 - On compte 28 mines en activité au Québec.

- On comptait plus de 200 sociétés minières effectuant des travaux d'exploration ou de mise en valeur au Québec qui ont totalisés en 2010 des dépenses d'exploration de 483 millions \$. La seconde meilleure année après celle de 2008 avec 526 millions \$.
- Elle a donné naissance à une industrie québécoise d'équipementiers et de fournisseurs spécialisés dont les exportations s'élevaient à près de 196 millions \$ en 2008.
- La valeur de la production minérale a dépassé les 6 milliards \$ en 2010, soit un sommet historique. Elle a doublé depuis 1998.
- Bien que l'industrie soit affecté par la crise de 2008-2009, elle est revenu rapidement à sa croissance d'avant la crise.
- Le données préliminaire de 2010 indiquerait des investissement globaux à la hauteur de 2,5 milliards \$, soit un haut historique. Ces investissements sont en progression continuent depuis 2003.
- L'industrie minérale au Québec est consciente de ses responsabilités environnementales :
 - Elle est tenue par la loi à prévoir un plan de réhabilitation avant même de commencer l'exploitation d'une nouvelle mine.
 - Elle est dans son ensemble d'accord pour fournir en amont des projets 100 % de garanties financières pour la réhabilitation des sites.
 - Elle affiche une approche volontaire qui se traduit par l'adoption de codes environnementaux et de codes d'éthique.
- L'industrie minérale au Québec contribue à un vaste réseau favorisant les innovations :
 - Elle compte six consortiums et 20 chaires de recherche universitaires
 - Elle est la source de percées technologiques importantes souvent transférables à d'autres industries.
- L'industrie minérale au Québec est la source d'un développement socio-économique qui bénéficie à l'ensemble de la population de la province :
 - Le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord connaissent une activité minière particulièrement importante.
 - Les sociétés minières versent 26 % de la masse salariale totale dans les municipalités régionales de comté avec des activités minières
 - La majorité des fournisseurs sont situés dans les régions de Montréal et de Québec.
 - Les six grandes sociétés minières soutiennent environ 1 000 OSBL locaux.
 - Les femmes représentent 14,4 % de la main-d'œuvre de l'industrie au Canada.
- L'industrie minérale contribue à donner au Québec une dimension internationale :
 - Une réputation d'excellence dans les domaines scientifiques, notamment de l'ingénierie.
 - Une capacité à répondre aux défis mondiaux pour le développement responsable des ressources minérales.

- La Côte-Nord est la région qui contribue le plus aux expéditions/productions minières dans l'ensemble du Québec (tableau 1).

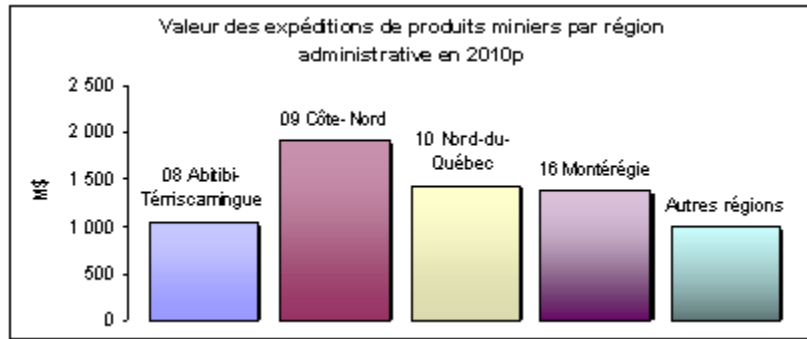


Tableau 1

- Malgré que la Côte-Nord ait la première place comme région minière productrice les dépenses en exploration (le futur économique!) qui y sont réalisées annuellement y sont très faible. L'absence d'or en est la principale raison. Donc tout projet d'exploration qui est freiné peut avoir un impact significatif sur l'avenir économique de la Côte-Nord.

Dépenses en exploration et mise en valeur par région administrative du Québec					
M \$ courants					
Années	08 Abitibi-Témiscamingue	09 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	Autres régions	Total
1998	65	5	56	8	134
1999	46	7	56	8	118
2000	32	3	63	5	103
2001	32	4	63	7	105
2002	40	4	64	6	113
2003	69	5	76	6	156
2004	90	4	140	8	242
2005	76	8	125	4	213
2006	107	25	171	10	313
2007	158	48	279	15	499
2008	186	32	298	23	539
2009	169	14	252	15	449
2010 ^p	211	48	335	19	612
M \$ de 2009					
Années	08 Abitibi-Témiscamingue	09 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	Autres régions	Total
1998	81	6	70	11	168
1999	57	9	69	10	145
2000	38	3	76	7	124
2001	37	4	74	8	123
2002	45	4	73	7	130
2003	77	5	85	6	173
2004	98	4	153	9	264
2005	81	8	134	4	228
2006	112	26	179	11	328
2007	162	49	286	15	512
2008	187	32	299	23	540
2009	169	14	252	15	449
2010 ^p	207	47	329	19	601

Les données incluent les dépenses pour des immobilisations et réparations liées à l'exploration et à la mise en valeur hors d'un site minier.

c : données confidentielles.

p : les données pour 2010 sont préliminaires.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

- Sur la Côte-Nord le nombre d'emploi relié au secteur minier est de 2978. Ce qui représente une masse salariale d'environ 243 millions \$. Il est important de mentionné que le secteur minier engendre, par l'ampleur de ses activités et investissements, d'importantes retombées économiques qui permettent la création ou le maintien de plusieurs milliers d'emplois indirects additionnels.

Séquence d'information pour la production d'un mémoire suggérée par le BAPE (source :site internet) :

3. Pourquoi vous intéressez-vous au projet?

Le projet tel qu'il est proposé par le promoteur, le MDDEP, surtout pour la partie est de la réserve projetée du Lac Plétiipi, va faire disparaître à tout jamais un potentiel minier majeur pour le fer (figure 1, 2 et 3), qui pourrait apporter des perspectives de développement économique significative pour la partie ouest de la Côte-Nord, sinon pour l'ensemble de la Côte-Nord et du Québec.

Actuellement on ne peut statuer sur le potentiel économique ou non, même si celle-ci a connu des travaux lors des années 50, 60 et 70. Pour ce site potentiel plus de 20 documents miniers (identifié comme GM;) produits par des entreprises sont répertoriés dans la banque de donnée SIGEOM-Examine du MRNF depuis cette période (énuméré dans la section RÉFÉRENCES/SOURCES du présent mémoire mais non consulté individuellement par l'auteur). Étonnamment ils ont été négligé (?) dans le document produit par le MDDEP décrivant la géologie du secteur de la réserve projeté du Lac Plétiipi. Est-ce par paresse? Est-ce par incompetence? Est-ce par négligence délibéré? La question mérite d'être répondu par le BAPE et le résultat de leur enquête d'être mentionné dans le rapport final.

On peut se poser la question pourquoi les travaux n'ont pas abouti au développement d'une mine. La plus probable est qu'à l'époque les ressources trouvées au Québec et ailleurs dans le monde suffisaient à la demande de cette période. Par contre, dans la perspective actuelle (en hausse depuis 2006-2007) ou le prix du fer devrait demeurer pendant plusieurs décennie supérieur à 100\$/tonne, ce qui correspond au triple de sa valeur durant toutes les décennies précédentes, le site potentiel dont il est question dans le présent mémoire démontre maintenant de bien meilleurs perspectives.

Même si le territoire est sous un statut provisoire étant donné le risque très élevé de perdre les investissements dans un tel territoire il est évident qu'aucune compagnie minière aurait pris le risque d'y faire des investissements pour mieux connaître le potentiel. La libération pur et simple de toutes contraintes qui ferait perdre les investissements, mais pour SEULEMENT la partie où se trouve le potentiel minier, doit être appliqué par le MDDEP.

4. Quelles sont vos préoccupations envers le projet?

A titre de résident de la Côte-Nord vivant dans l'une des sous-régions les plus affectés par le chômage et le faible taux d'emploi (MRC Haute-Côte-Nord) je ne souhaite pas que L'ENVIRONNEMENT DOMINE SUR LA «PAUVRETÉ

ÉCONOMIQUE». Tout particulièrement dans le domaine minier où les potentialités ne se retrouvent pas partout, à l'encontre de ce que le grand public pourrait croire de la Côte-Nord. La pensée populaire aurait tendance à appliquer le proverbe suivant «UNE DE PERDUE DIX DE RETROUVÉE» mais pour le domaine minier, et particulièrement sur la Côte-Nord et encore plus en regard des faibles niveaux d'exploration qui y sont mené (voir tableau 2), il serait totalement irresponsable d'avoir une telle pensée. Plus simplement il faut comprendre qu'avoir une mine est une véritable chance. Une mine est en quelque sorte «une anomalie dans la nature» et des «anomalies» ils n'y en n'a pas partout. Contrairement à l'industriel qui peut être délocalisé «UNE MINE ÇA NE SE DÉPLACE PAS». Donc quand on peut en avoir une il faut tout mettre en œuvre pour son ouverture et non l'inverse!

Je souhaite donc que lorsqu'un potentiel économique significative est clairement identifié et localisé sur le territoire celui-ci devrait être priorisé avant la mise en place de contrainte comme dans le présent projet. Évidemment, l'exploitation de ses potentialités reliées aux ressources naturelles doivent se faire dans le plus strict respect des lois et règles qui les régis.

5. En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie?

Le projet, concernant particulièrement la partie est de la réserve projeté du Lac Plétipi pourrait affecté le futur économique de la partie ouest de la Côte-Nord. Donc, d'une dégradation éventuelle de la qualité de vie. A tout le moins, dans sa forme proposée sans modification pour tenir compte du potentiel minier qui pourrait être disponible, ne permettra pas une hausse de la qualité de vie du territoire hôte.

6. Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi?

Selon les observations de l'auteur, des rencontres et des discussions qu'il a eues avec différents intervenants régionaux, la non-modification des contours de la partie est de la réserve projeté du Lac Plétipi pour libérer le potentiel minier qui y est clairement identifié et localiser est non-acceptable.

7. Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet?

La modification du contour dans la partie est de la réserve projeté du Lac Plétipi pour libéré le potentiel minier qui y est clairement identifié et localisé serait la seule amélioration à y être apportée.

8. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins de répercussions sur le milieu? Pourquoi ?

Non-applicable (ou l'auteur n'a simplement pas compris cette question en regard du projet?)

**9. Selon vous, y a-t-il des éléments du projet qui doivent être modifiés ?
Lesquels et comment ?**

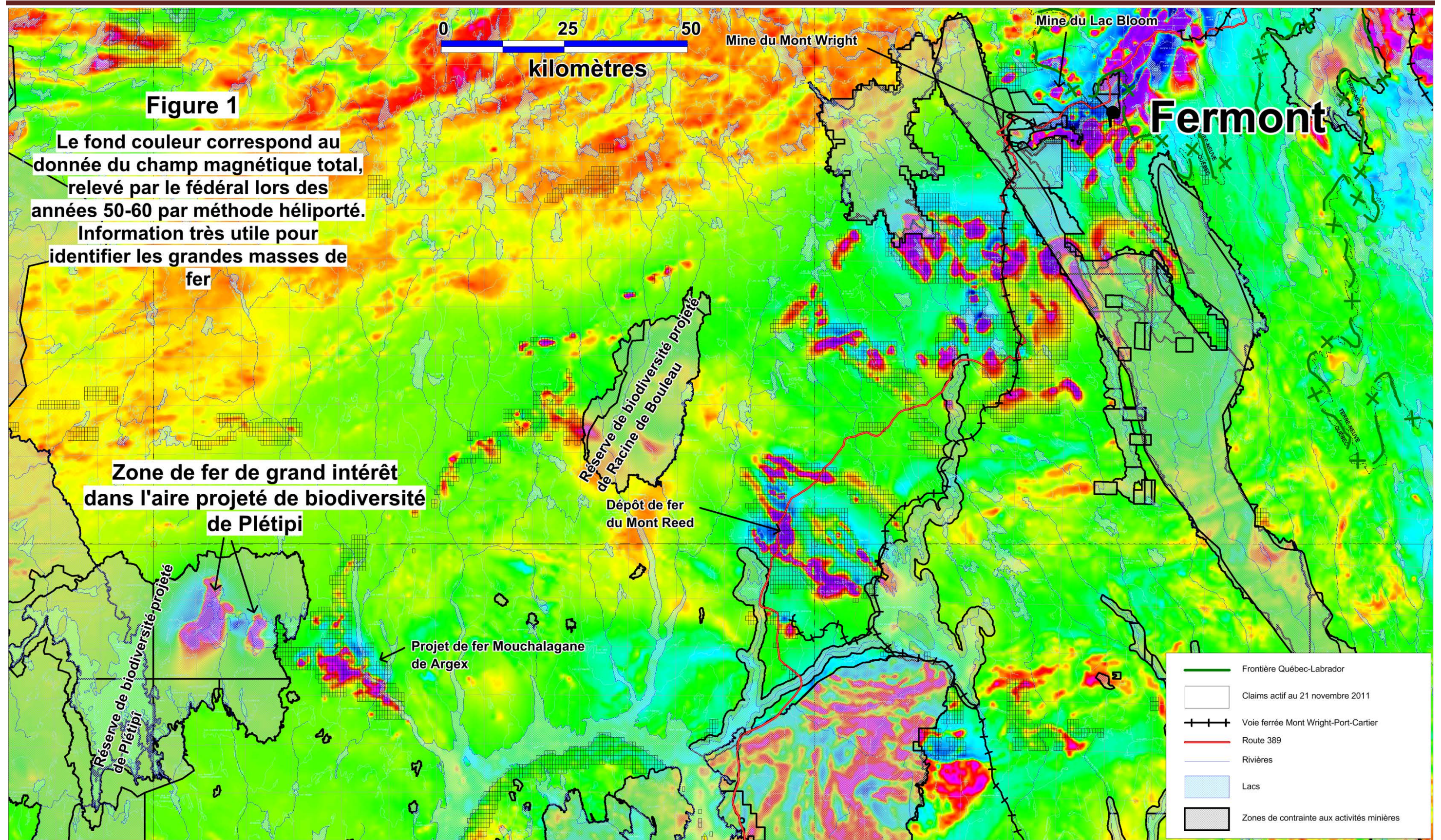
La modification du contour dans la partie est de la réserve projeté du Lac Plétipi pour libérer le potentiel minier qui y est clairement identifié et localisé serait la seule modification à y être apportée.

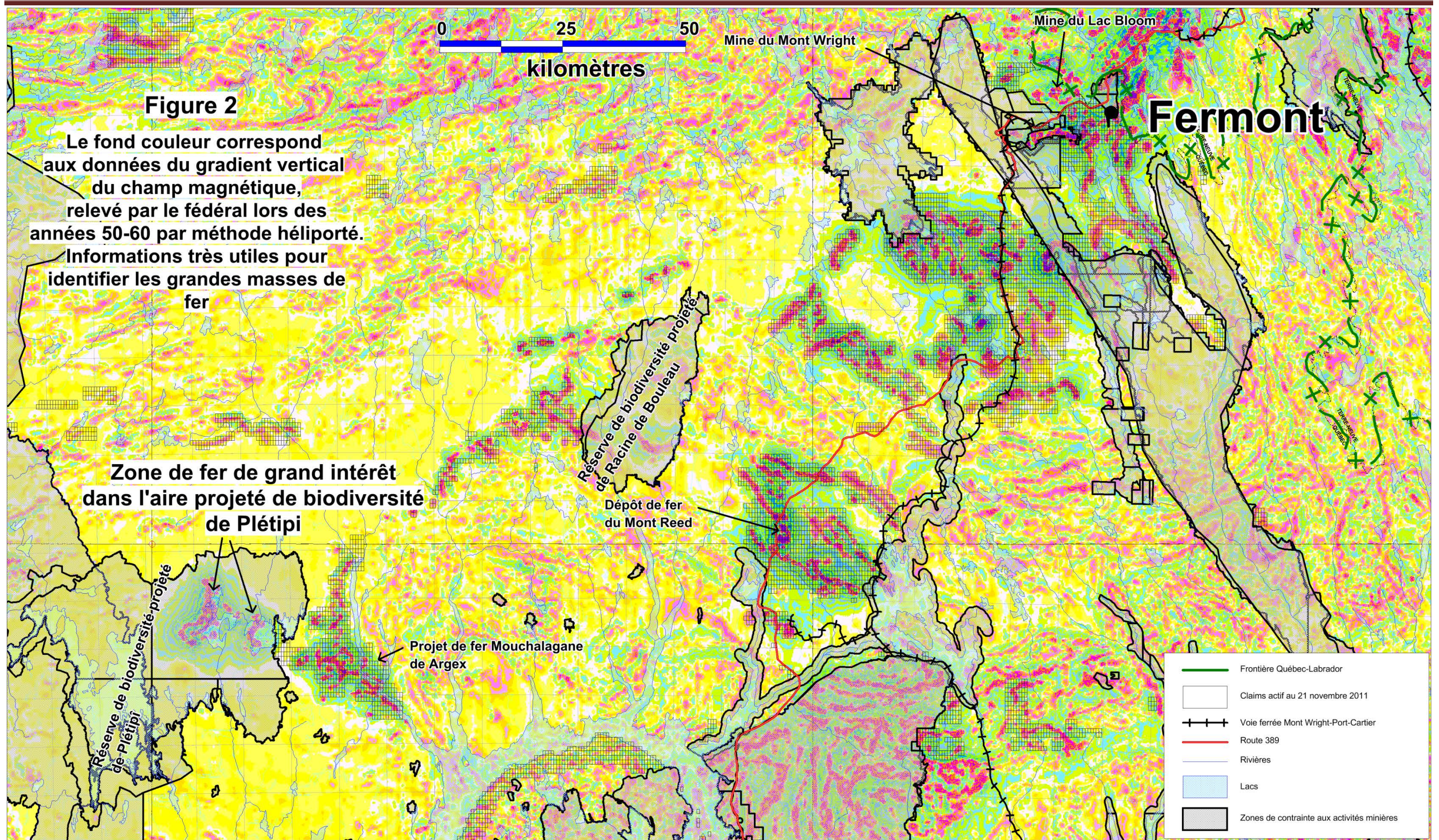
10. Avez-vous d'autres suggestions ?

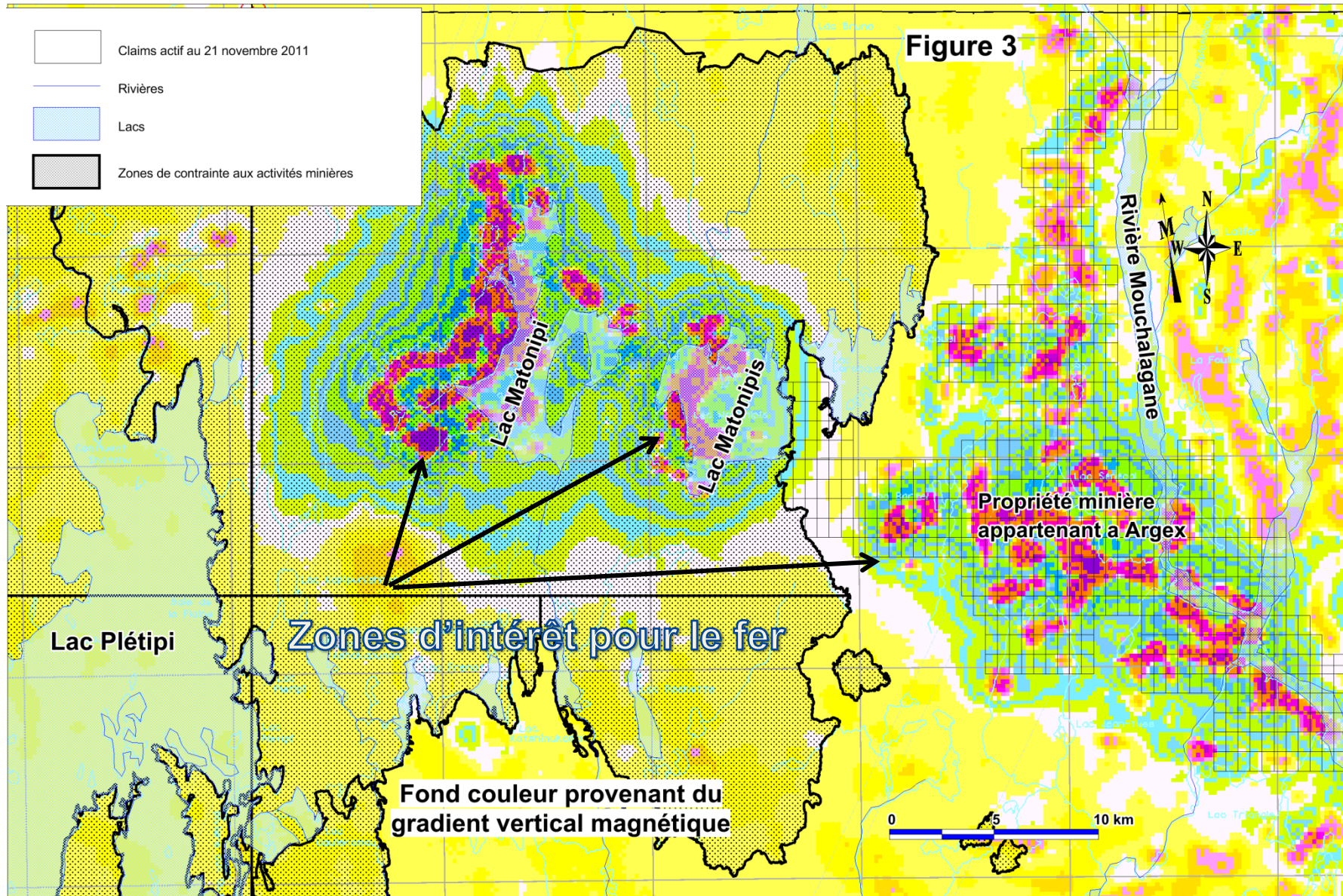
NON

11. Quelle est votre position quant à l'autorisation ou non du projet ?

Si la modification du contour dans la partie est de la réserve projeté du Lac Plétipi pour libérer le potentiel minier, qui y est clairement identifié et localisé, est appliquée l'auteur est 100% d'accord sur le projet d'implantation des huit réserves de biodiversité sur la Côte-Nord. Dans le cas contraire l'auteur est contre puisque cela signifie que tout le principe de consultation, qui sous-entend modification possible, n'est que comédie, mascarade et tromperie.







Références/Sources:

1. Handal, Laura; *Le soutien à l'industrie minière : Quels bénéfices pour les contribuables?* Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS),
2. Minealliance, L'industrie minérale au Québec. Fiche d'information
3. *La filière minérale au Québec : Contribution socio-économique au développement du Québec et de ses régions*, publication conjointe Association minière du Québec et Association de l'exploration minière du Québec, 2010
4. *Profil des retombées économiques des activités et des investissements du secteur minier au Québec*, MRNF, mai 2011
5. GM 31180 - **PRELIMINARY METALLURGICAL RESULTS, MATONUPI DRILL CORE COMPOSITES & GENERAL PROCESS STUDIES & EQUIPMENT EVALUATION**. 1975, Par MORROW, J B. 37 pages. 4 cartes.
6. GM 14102 - **REPORT ON GEOLOGICAL AND MAGNETOMETER SURVEY, JONES MOUNTAIN PROPERTY**. 1964, Par HOGG, N. 8 pages. 2 cartes.
7. GM 14103 - **REPORT ON A MAGNETOMETER SURVEY, WEST MANONUPI PROPERTY**. 1964, Par FORSYTHE, L H, HOGG, N. 3 pages. 2 cartes
8. GM 14310 - **REPORT ON GEOLOGICAL AND MAGNETOMETER SURVEY, JONES MOUNTAIN PROPERTY**. 1964, Par HOGG, N. 8 pages. 3 cartes.
9. GM 14365 - **REPORT ON GEOLOGICAL AND MAGNETOMETER SURVEY, HUGH KNOB PROPERTY**. 1964, Par FORSYTHE, L H, HOGG, N. 8 pages. 5 cartes.
10. GM 12433 - **6 PLANS (2 GEOLOGICAL AND TOPOGRAPHICAL, 2 MAGNETIC, 2 GRAVITY)**. 1963, Par LENEY, G W. 6 cartes.
11. GM 13411 - **6 PLANS (3 GEOLOGY AND 3 MAGNETIC)**. 1963, Par . 6 cartes.
12. GM 14204 - **DIAMOND DRILL RECORD, MATONUPI LAKE, SOUTH PAR LAKE PROPERTY**. 1963, Par STONE, J G. 38 pages. 2 cartes.
13. GM 12500 - **1 GEOLOGICAL PLAN**. 1962, Par TOOLE, K O. 1 carte.
14. GM 12880 - **2 PLANS (1 GEOLOGICAL AND 1 MAGNETIC)**. 1962, Par LENEY, G W. 2 cartes.
15. GM 12881 - **2 PLANS (1 GEOLOGY AND 1 MAGNETOMETER)**. 1962, Par . 2 cartes.
16. GM 10162 - **GRAVIMETRIC SURVEYS, LAC LA ROQUE AREA**. 1960, Par GLEDHILL, T R. 12 pages. 13 cartes.
17. GM 10824-A - **TEST RESULTS ON CORE & SAMPLES, MATONUPI LAKE**. 1960, Par PICKANDS MATHER & CO. 53 pages.
18. GM 10824-B - **MAGNETIC CONCENTRATION TESTS - SAMPLES FROM MATONUPI LAKE AREA**. 1960, Par MOORE, W S.
19. GM 11162-A - **1 GEOLOGICAL PLAN**. 1960, Par EVERETT, J V. 1 carte.
20. GM 07583 - **REPORT ON A MAGNETOMETER SURVEY OF A PROPERTY IN LAC LA ROQUE AREA**. 1958, Par SEIGEL, H O. 13 pages. 3 cartes.
21. GM 07618 - **GEOLOGICAL REPORT, LAC LA ROQUE AREA**. 1958, Par CAMPBELL, E E, ELLIOTT, R A. 71 pages. 3 cartes.
22. GM 02421 - **CONCENTRATION TESTS, MATONUPI LAKE**. 1956, Par ERIE MINING CO. 9 pages.
23. GM 03155 - **PLANS OF MATONUPI LAKE AREA**. 1955, Par W S MOORE CO. 3 cartes.
24. GM 03319-H - **GEOLOGIC MAP OF BACOUËL IRON FORMATION**. 1954, Par . 1 carte.

25. GM 02368 - **RAPPORT SUR LES CLAIMS DE WS MOORE DANS LA REGION DE BARN & SOUTH MOUNTAINS A L'EST DU LAC MATONIPIS.** 1953, Par GRENIER, P E. 5 pages.
26. GM 02369 - **WS MOORE'S CLAIMS IN THE AREA OF HUGH KNOB, WEST OF MATONIPI LAKE.** 1953, Par GRENIER, P E. 7 pages.
27. GM 02422 - **DIAMOND DRILL EXPLORATION, MATONIPI LAKE AREA.** 1953, Par BEUTNER, D, JONES, R H B. 22 pages.
28. GM 02150 - **ASSESSMENT WORK COMPLETED ON MOORE CLAIMS, MATONIPI LAKE AREA.** 1952, Par BEUTNER, D, EVERETT, J V, JONES, R H B. 76 pages. 7 cartes.
29. GM 01588 - **DIP NEEDLE SURVEY PLANS.** 1951, Par BABCOCK, G H. 4 cartes.
30. GM 00717 - **REPORT ON LAKE MATONIPI AREA.** 1950, Par BABCOCK, G H, GORMAN, W A, TANTON, T L. 9 pages. 2 cartes.
31. GM 09436 - **REPORT ON GEOLOGICAL, DIP NEEDLE AND MAGNETIC SURVEYS WITH PHOTOS.** 1948, Par DE MILLE, J B. 47 pages. 11 cartes.
32. GM 10732 - **REPORT ON A RECONNAISSANCE IN MANICOUAGAN DISTRICT.** 1944, Par KEITH, M L, BROWN, W L, SCOTT, J S, AUSTIN, F. 34 pages. 3 cartes.
33. GM 07876 - **REPORT OF OPERATIONS IN THE LAKE PLETIPI DISTRICT.** 1939, Par GILMAN, R T. 6 pages.

Fin du document